

TARIFS 2025

	CATEGORIE	UNITÉ	RACCORDEMENT A LA DEMANDE DU PETITIONNAIRE	RACCORDEMENT A LA DEMANDE DE RÉSEAU31 (opération globale: extension réseau + renouvel. réseau générant économie d'échelle)
1- Participation au financement de l'assainissement collectif - PFAC				
Habitation ancienne				
1.1.1	Tout type de logement ancien	Par logement	3 090,00 €	1 140,00 €
1.1.2	Tout type d'habitation ancienne	Par habitation	3 090,00 €	1 140,00 €
Habitation neuve				
1.2.1	Logement neuf T1 <i>Habitation individuelle neuve composée de 1 pièce principale</i>	Par logement	1 960,00 €	1 140,00 €
1.2.2	Logement neuf T2 <i>Habitation individuelle neuve composée de 2 pièces principales</i>	Par logement	2 990,00 €	1 140,00 €
1.2.3	Logement neuf T3 <i>Habitation individuelle neuve composée de 3 pièces principales</i>	Par logement	4 330,00 €	1 140,00 €
1.2.4	Logement neuf T4 <i>Habitation individuelle neuve composée de 4 pièces principales</i>	Par logement	5 460,00 €	1 140,00 €
1.2.5	Logement neuf T5 <i>Habitation individuelle neuve composée de 5 pièces principales</i>	Par logement	6 600,00 €	1 140,00 €
1.3	Extension d'habitation générant des eaux usées supplémentaires	Par pièce supplémentaire	1 960,00 €	- €
2- Participation aux frais de branchement PFB (en déduction de la PFAC dans les conditions prévues par le règlement)				
Habitation individuelle				
2.1.1	Immeuble d'habitation individuel	Forfait par branchement initial	3 090,00 €	1 140,00 €
2.1.2		Forfait par branchement suppl.	3 090,00 €	3 090,00 €
Habitation collective				
2.2.1	Ensemble immobilier de 3 logements au plus	Forfait par branchement	3 400,00 €	1 140,00 €
2.2.2	Ensemble immobilier de 4 à 10 logements inclus	Forfait par branchement	4 540,00 €	1 140,00 €
2.2.3	Ensemble immobilier de 11 logements et au-delà	Forfait par branchement	5 670,00 €	1 140,00 €
2.2.4	Habitation collective	Forfait par branchement suppl.	3 090,00 €	3 090,00 €
2.3.1	Lotissement	Forfait pour le branchement général	au réel +10%	au réel +10%
2.3.2	Assimilés domestiques (n'ont pas obligation de se raccorder)	Forfait par branchement	au réel +10%	1 140,00 €
2.3.3	Viabilisation (type des eaux rejetées inconnu)	Forfait par branchement	au réel +10%	1 140,00 €